



Mission Locale Picardie Maritime

HAUTS-DE-FRANCE

Appel à proposition

Compagnie d'assurance

Mission Locale de la Picardie Maritime

82 rue Saint Gilles 80100 ABBEVILLE

Tél : 03 22 20 14 14

mlpm@mlpm.org

1 Contexte

Les Missions Locales

Les missions locales poursuivent trois finalités en faveur des jeunes de moins de vingt-six ans : l'accès à l'emploi, la formation et la qualification, l'insertion sociale. L'accompagnement des jeunes est le cœur de métier des missions locales. Elles repèrent sur leurs territoires les difficultés que rencontrent les jeunes ainsi que les solutions (dispositifs, prestations, partenaires) mobilisables pour y répondre.

Grâce à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimées par les jeunes, elles organisent leurs actions pour offrir à chaque jeune un appui personnalisé. Cette aide peut aller de la simple information jusqu'à l'accompagnement pas à pas, en fonction des besoins de chacun. Cette prise en charge globale permet aux missions locales de s'impliquer avec efficacité dans les divers programmes nationaux, régionaux, locaux en prenant en compte la situation de chaque territoire. En permettant aux jeunes d'accéder à l'ensemble des droits, elles jouent un rôle majeur dans la lutte contre les exclusions professionnelles et sociales des jeunes.

Les Missions Locales ont pour fonction d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes de 16 à moins de 26 ans sortis du système scolaire en construisant avec eux un parcours personnalisé vers l'emploi. Afin de répondre aux besoins de ce public, elles développent des actions spécifiques couvrant les thématiques telles que l'emploi, l'orientation professionnelle et la formation, la santé, le logement, la culture, les loisirs, la citoyenneté.

Un objectif prioritaire : l'emploi. Les Missions Locales apportent à chaque jeune, selon son niveau, ses besoins et ses difficultés, des réponses individualisées : élaboration d'un projet professionnel, construction d'un parcours qualifiant, détermination de la formation la plus adaptée, accompagnement à la recherche d'emploi, lien avec les entreprises, préparation aux entretiens d'embauche...

Parce que les solutions d'emploi ne sont pertinentes et efficaces que si le jeune surmonte ses difficultés, consolide sa situation, les Missions Locales diagnostiquent ses besoins et construisent des réponses multiples : santé, logement, accès à la culture, aux loisirs, au sport...

Les interventions s'inscrivent dans tous ces domaines et fédèrent les initiatives locales, les volontés et les moyens : travail en synergie avec l'État, les collectivités locales, les acteurs économiques et sociaux implantés au niveau local. Ce large partenariat vise à construire des complémentarités pour renforcer l'efficacité des réponses aux besoins des jeunes et mettre en cohérence les politiques d'emploi et d'insertion proposées par la commune, le département, la Région, et l'État.

La Mission Locale Picardie Maritime (MLPM)

Créée le 1^{er} mai 2000 sous statut associatif loi 1901, la Mission Locale de la Picardie Maritime assure une mission de service public pour le compte de l'État, des collectivités territoriales et locales, et fait donc partie du Service Public de l'Emploi.

L'objet de la Mission Locale est d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes de 16 à moins de 26 ans sortis du système scolaire en construisant avec eux un parcours personnalisé vers l'emploi. L'objectif de la structure est de permettre à tous ces jeunes de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur inclusion sociale et professionnelle.

Présente sur l'ensemble du territoire de la Picardie Maritime, la MLPM exerce une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : permettre à tous les jeunes de 16 à moins de 26 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion sociale et professionnelle. Elle apporte ainsi un appui dans la recherche d'emploi ainsi que dans les démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté, à la culture.

La Mission Locale organise son action pour offrir à chaque jeune un appui personnalisé. Cette aide peut aller de la simple information jusqu'à l'accompagnement pas à pas en fonction des besoins de chacun.

Grâce à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimées par les jeunes, elle repère sur son territoire les difficultés rencontrées par le public ainsi que les solutions mobilisables (dispositifs, prestations, partenaires) pour y répondre.

La MLPM apporte ainsi son concours à l'évolution de l'offre de services pour l'insertion sociale et professionnelle à partir du travail d'analyse de la demande et des besoins des jeunes et de sa fonction d'accompagnement des parcours d'insertion.

Avec le souci permanent d'accompagner efficacement les jeunes de notre territoire, la MLPM s'est largement impliquée dans la mise en œuvre de projets innovants, elle a développé un réseau de partenaires, renforcé son champ de compétences, participé à des projets passionnants et initié des actions spécifiques concourant à l'insertion professionnelle des jeunes mobilisant largement le Fonds Social Européen.

Spécificités organisationnelles

Dans un souci de mise en cohérence territoriale des acteurs de l'emploi et de la formation, la Mission Locale de la Picardie Maritime assume depuis le 14 mai 2012, le pilotage de l'offre de service de la Maison de l'Emploi et de la Formation. Elle assure également le portage juridique du PLIE de la Picardie Maritime dont le cadre d'intervention pour la nouvelle programmation FSE+ est en cours de discussion avec le Département de la Somme et le territoire.

La Mission Locale de la Picardie Maritime met en place des actions et sollicite pour ces actions les aides et les subventions nécessaires au déploiement de ces activités. Par ailleurs, la Mission Locale de la Picardie Maritime développe ou participe depuis plusieurs années déjà des actions mobilisant des fonds européens au niveau régional, national et transnational (FSE, Interreg Iva).

2 Description de la prestation attendue

La présente consultation a pour objet la désignation d'une compagnie d'assurance pour la couverture de l'ensemble des risques et notamment :

Assurance multirisque pour les locaux

- 82 rue Saint Gilles à Abbeville (80100) bâtiment 7 (propriétaire) : 499 m2 de bureaux sécurisés avec alarme et vidéo-protection
- 82 rue Saint Gilles à Abbeville (80100) bâtiment 9 (locataire) : 230 m2 de bureaux sécurisés avec alarme et vidéo-protection
- 10 rue Henri Barbusse à Friville-Escarbotin (locataire) : 190 m2 de bureaux sécurisés avec alarme et vidéo-protection

Biens sensibles évalués à 90 000 €

Biens mobiliers évalués à 120 000 €

Assurance véhicules tous usages et tout conducteur

- 4 RENAULT Clio / 2023 / Berline Evolution E-Tech full hybrid 145 en LLD
- 2 RENAULT Arkana / 2024 / Berline Techno E-Tech full hybride 145 -23 Essence + électrique en LLD

Coefficient de réduction-majoration : 50 %

Assurance activités spécifiques structure

- Immersions en entreprises pour les jeunes accompagnés : 1365 personnes
- Protection des dirigeants : 5 personnes
- Responsabilité civile masse salariale : 1450000 €

3 Conditions

Les pièces constitutives de la proposition attendue sont les suivantes :

- un mémoire technique détaillé
- une proposition financière détaillée
- le présent cahier des charges daté et signé

Le présent cahier des charges est disponible en téléchargement sur le site www.mlpm.org

4 Sélection et jugement des offres

Toute offre incomplète ou hors délai sera écartée.

Les offres seront classées de la meilleure à la moins bonne selon trois critères :

- La qualité de la prestation proposée (40%)
- Le prix (40%)
- Les délais de mise en place (20%)

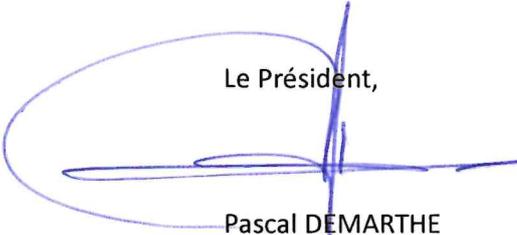
5 Modalités d'envoi des propositions

Les offres sont à transmettre par voie électronique à l'adresse suivante : mlpm@mlpm.org à l'attention de Monsieur Wojciech KONDRAT, Directeur Général ou par voie postale à l'adresse suivante :

Mission Locale Picardie Maritime
Direction Générale
82, rue Saint Gilles
80100 ABBEVILLE

La date limite de dépôt des propositions est fixée au **15 mars 2024 minuit**.

Fait à Abbeville, le 15 février 2024

Le Président,

Pascal DEMARTHE